

# POURQUOI SE SYNDIQUER ?

## 10 questions sur le syndicat

"Ceux qui vivent sont ceux qui luttent" Victor Hugo



**1. A quoi ça sert ?** Etre syndiqué(e), c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

**2. Le syndicat est-il indépendant ?**

Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp-FSU.

**3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...**

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés par le SNUipp-FSU.

**4. Le syndicat, ça prend du temps ?** Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

**5. Le syndicat est-il efficace ?** Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

**6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie...** (Voir idée n° 7)

**7. Le syndicat s'occupe trop de pédagogie.** (Voir l'idée n° 6 !) En fait, il n'y a pas de sujet "privilegié" au SNUipp-FSU : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusive.

**8. Le syndicat freine toute évolution du métier.**

Ce serait plutôt le contraire : en posant la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp-FSU participe à l'évolution du métier.

**9. Le syndicat est corporatiste !** Les élus du SNUipp-FSU jouent pleinement leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp-FSU en tête des élections paritaires. Mais l'activité du SNUipp ne s'arrête pas là, bien au contraire.

**10. C'est trop cher.** Allez, on avoue : 1/2 pain au chocolat par jour. Mais cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone... Le SNUipp n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance (voir idée n°2).



### Le syndicat sert à s'organiser pour défendre les droits des personnels individuellement et collectivement.

**Grâce à ses syndiqués, le SNUipp-FSU de l'Oise est majoritaire et :**

- ✓ Porte les revendications des personnels sur la gestion des carrières (CAPD) : mutation, exeat, promotion, intégration, formation...
- ✓ Revendique des moyens à la hauteur pour l'école (CTSD, CDEN) : non fermetures et ouvertures de classes, réduction des effectifs par classe, moyens pour le remplacement, l'ASH, la formation, crédits...
- ✓ Accompagne de nombreux collègues dans des démarches administratives ou situations de défense (interventions, audiences), permanences téléphoniques (conseils, suivis de situations, infos...)
- ✓ Organise des réunions d'informations, de secteurs, des stages, envoi de la presse aux syndiqués, aux écoles, financés uniquement par les cotisations.



POUR MON MÉTIER,  
**POUR MOI**  
POUR L'ÉCOLE



Vous syndiquer  
au SNUipp-FSU ?

<http://adherer.snuipp.fr/sections>  
60% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt !



**La cotisation est déductible à 66% des impôts. Les prélèvements peuvent être étalés jusqu'à 10 fois ou 1 à 4 chèques.**

**Voir bordereau ci-joint, avec l'enveloppe de retour prépayée**

**Vous pouvez également adhérer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/60>**